



FICHE DE PRESSE TECHNIQUE

Schéma d'ensemble

Synthèse

1 - Au titre du réseau de transport public du Grand Paris, le schéma d'ensemble se compose de **trois lignes de métro automatique de 175 km et de 57 gares nouvelles.**

→ **Une ligne rouge Le Bourget – Chelles - Villejuif – La Défense – Gonesse – Roissy / Le Mesnil-Amelot de 95 km et 40 gares.**

Elle constitue une nouvelle ligne en rocade qui dessert directement les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis, la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise. Elle assure ainsi des déplacements de banlieue à banlieue efficaces, sans avoir à transiter par le centre de Paris.

Elle est en correspondance avec l'ensemble des lignes ferroviaires radiales qu'elle croise, assurant ainsi l'accès direct des quatre départements de grande couronne au réseau du Grand Paris.

→ **Une ligne bleue Orly – Saint-Denis Pleyel de 30 km** (dont environ 9 km correspondent à la ligne 14 actuelle et 6 km au prolongement entre St-Lazare et Mairie de Saint-Ouen qui sera réalisé par le STIF et la RATP d'ici 2017) **et 12 gares nouvelles** (dont 4 sur le prolongement entre St-Lazare et Mairie de Saint-Ouen).

Elle assure la liaison entre Paris, le pôle de Saint-Denis Pleyel au nord et la plate-forme d'Orly au sud. Elle est en correspondance avec les deux autres lignes du réseau du Grand Paris à Saint-Denis Pleyel, Villejuif et Orly. La ligne bleue reprend l'infrastructure de l'actuelle ligne 14 du métro dans Paris (Saint-Lazare – Olympiades), ainsi que de son prolongement jusqu'à la mairie de Saint-Ouen, réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat des transports d'Ile-de-France et de la RATP.

→ Une ligne verte Orly – Versailles – Nanterre de 50 km et 13 gares.

Elle relie la plate-forme d'Orly, au sud, à Versailles. Elle dessert le nord du département de l'Essonne grâce à 5 gares nouvelles, et contribuera au développement du plateau de Saclay. Son tracé permet de respecter les engagements de sauvegarde des 2300 hectares de surfaces agricoles prévue par la loi du 3 juin 2010. Elle comporte également 4 gares dans les Yvelines sur la partie ouest du plateau de Saclay. Elle sera ensuite prolongée au nord en direction de Rueil et Nanterre, de manière à offrir une liaison en rocade performante en moyenne couronne pour le sud, l'ouest et le nord-ouest parisiens. Dans sa configuration Orly – Versailles – Nanterre, la ligne verte aura une longueur totale d'environ **50 km**.

→ Les gares en correspondance

44 des 57 gares nouvelles sont en correspondance avec le réseau de transport en commun existant ou projeté. 7 gares sont en correspondance avec le réseau à grande vitesse.

→ Les caractéristiques du métro

Le réseau de transport du Grand Paris sera exploité en mode métro automatique. Sur la ligne rouge, le matériel roulant à grand gabarit sera sur roulement fer ; la vitesse commerciale se situera entre 60 et 65 km/h. Chaque train aura une capacité supérieure à 1000 personnes.

La ligne bleue sera une ligne sur pneu comme la ligne 14 actuelle avec une vitesse commerciale estimée à 45 km/h.

La ligne verte sera exploitée par un métro à capacité adaptée avec une vitesse commerciale supérieure à 65 km, ce qui portera le centre du plateau de Saclay à 30 mn de Paris.

Selon les estimations, le réseau sera fréquenté par 2 millions de voyageurs à son achèvement.

2- Le schéma d'ensemble recommande une offre de transport structurante complémentaire

→ Une desserte Saint-Denis Pleyel – Noisy Champs

Cette ligne permettra la desserte du centre et du sud de la Seine-Saint-Denis et assurera une liaison directe entre la Plaine Saint-Denis, la ville préfecture de Bobigny, le secteur à potentiel de Neuilly-sur-Marne et la Cité Descartes. Elle permettra d'assurer des correspondances supplémentaires avec les lignes radiales du réseau de transport francilien, notamment le RER A, le RER E et la ligne 11 du métro prolongée à Rosny-sous-Bois.

→ Une liaison partant de Champigny et reliant Val-de-Fontenay

Cette liaison complémentaire contribuera notamment à accroître l'accessibilité de ce pôle d'activités et nœud du réseau ferroviaire francilien depuis le centre du Val de Marne. Elle pourra

être reliée à terme, à hauteur de Rosny-sous-Bois, à la liaison proposée entre Saint-Denis Pleyel et Noisy-Champs.

→ Un prolongement, après 2025, de l'arc Est proche au nord-ouest de Paris

La liaison de proche couronne est entre Noisy-Champs et Saint-Denis Pleyel pourra être prolongée, ultérieurement, jusqu'à Nanterre en desservant Gennevilliers, Colombes et La Garenne-Colombes.

3 – Mise en œuvre

Conformément à la loi du 3 juin 2010, la Société du Grand Paris assure la maîtrise d'ouvrage du réseau de transport public du Grand Paris.

Les investissements à effectuer avant 2025 par la Société du Grand Paris pour la réalisation du réseau de transport public du Grand Paris sont estimés, hors matériel roulant, à 17,5 Md€ aux conditions économiques de 2008.

En outre, la Société du Grand Paris contribuera à hauteur d'environ 300 M€ au financement de la liaison Saint-Lazare – Mairie de Saint-Ouen, dont le coût est estimé à 1 Md€.

Par ailleurs, le protocole État-Région du 26 janvier 2011 prévoit la réalisation d'une desserte de l'est proche pour une part d'investissement maximale de 2 Md€.

Au total, ce sont 20,5 Md€ qui seront investis au profit de cette nouvelle offre de transport.

Le financement sera assuré grâce à une dotation en capital de l'Etat de 4Md€, aux recettes fiscales affectées à la Société du Grand Paris, et à l'emprunt. De leur côté, les collectivités locales d'Ile-de-France contribueront à ces dépenses à hauteur de 700 M€ pour le tronçon Saint-Lazare / Mairie de Saint-Ouen, et de 900 M€, pour la réalisation du réseau de transport public du Grand Paris.

Le STIF sera étroitement associé à la conception des ouvrages en interconnexion et à la définition des services sur le réseau de transport. Son avis préalable sera sollicité tout au long du projet.

Contacts presse :

Ministère de la ville

- Thomas Hantz / Khalid Tinasti : 01 42 75 88 16 – sec.presse@cab-ville.gouv.fr

Société du Grand Paris

- Odile Chamussy : 01 80 95 00 33 – info@societedugrandparis.fr